



**SUJET : GYNECO QUALITE DES SOINS HOPITAL CLINIQUE
CANCER CANCER-GYNECO PREVENTION CHIRURGIE IMAGERIE
CONGRES SOCIETES SAVANTES OBSTETRIQUE-PERINATALITE**

La qualité des exérèses des lésions du col réalisées en France est préoccupante

PARIS, 16 janvier 2015 (APM) - La qualité de la réalisation des conisations en prévention des cancers du col de l'utérus est préoccupante en France, estiment des spécialistes réunis à Paris vendredi et samedi pour le congrès de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV).

"Aujourd'hui, on estime que 70% des traitements d'exérèse des néoplasies intra-épithéliales cervicales (CIN) ne sont pas faits selon les recommandations et les critères de qualité édictés par les sociétés savantes", a indiqué à l'APM le Dr Jean-Luc Mergui (Paris), président de la SFCPCV.

Le congrès met en exergue le contrôle de qualité à différents niveaux: pour les laboratoires de cytologie qui réalisent les frottis, le médecin qui fait l'examen colposcopique et pour les laboratoires de virologie qui font les tests HPV.

La qualité de la réalisation des conisations est capitale pour les femmes concernées -souvent jeunes- car "elle obère le pronostic obstétrical. Il y a plus d'accouchements prématurés, voire très prématurés", a rappelé le Dr Mergui, avec ses collègues, les Drs Jean Gondry (Amiens), vice-président, et Xavier Carcopino (Marseille), secrétaire général.

Ces "résultats préoccupants" proviennent d'une enquête publiée en novembre 2014 par le Journal de gynécologie obstétrique et biologie de la reproduction.

Cette enquête est la première à avoir évalué comment les conisations sont réalisées en France et si la colposcopie est utilisée pour guider ce geste. On pratique 25.000 conisations par an en France après un frottis anormal pour traiter des lésions précurseurs d'un cancer du col de l'utérus.

Elle a été conduite par questionnaire anonyme en ligne auprès des gynécologues obstétriciens français. Sur les 555 gynécologues obstétriciens ayant répondu à l'enquête (soit 15% des gynécologues obstétriciens diplômés inscrits à l'ordre en 2012), 396 (71,3%) ont

répondu pratiquer des conisations et ont été inclus.

La résection à l'anse diathermique était la technique utilisée par la majorité des spécialistes (84,9%). Au total, 275 gynécologues obstétriciens (69,3%) ont répondu ne pas utiliser la colposcopie au bloc opératoire, 67 (16,9%) ont déclaré réaliser les conisations sous contrôle visuel immédiatement après une colposcopie et 52 (13,8%) sous contrôle colposcopique direct.

"Or une étude a montré que sous contrôle colposcopique, l'exérèse est moins large et a donc moins de conséquences obstétricales", souligne le Dr Mergui. Les 70% qui répondent ne pas faire l'exérèse sous colposcopie mais à l'oeil nu ne travaillent pas dans des conditions "optimales", a regretté le spécialiste.

La pratique de plus de 30 colposcopies par mois augmentait significativement la probabilité de réaliser les conisations immédiatement après une colposcopie (risque multiplié par 3,34) et sous vision colposcopique directe (2,16). La pratique de plus de cinq conisations par mois avait le même impact (3,06 et 3,03).

DEMANDER LE LABEL QUALITE

La SFCPCV souhaiterait que les chirurgiens qui réalisent ces conisations adhèrent davantage à la charte de qualité en pathologie cervicale et que les femmes la demandent.

Mise en place en 2009 par quatre sociétés savantes (la SFCPCV, le Collège national des gynécologues obstétriciens -CNGOF-, la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale -FNCGM- et la Société française de gynécologie -SFG), cette charte comprend des critères de formation initiale, une base de formation continue et des critères quantitatifs d'activité. Il faut faire au moins 30 traitements de conisation par an et au moins 50 examens du col (soit un par semaine) pour la décrocher.

Le label est délivré sur déclaration sur l'honneur et doit être renouvelé tous les trois ans. Il a été délivré à 800 à 1.000 médecins dont 34% (environ 150) sont des chirurgiens gynécologiques.

"Si les chirurgiens ne sont pas formés à la pathologie du col, ils doivent d'abord se former", a souligné le Dr Mergui.

La SFCPCV travaille aussi avec l'Institut national du cancer (Inca) pour produire en 2015 des recommandations sur la prise en charge des frottis anormaux, a précisé le spécialiste.

sl/ab/APM polsan

redaction@apmnews.com

SL2NI9TRG 16/01/2015 17:58 CANCER-HEMATO GYNECO-REPRO-UROLOGIE

©1989-2015 APM International.